

à la taille des terres 123390 livres sterlings & deniers, tandis que le Royaume d'Ecosse n'est taxé qu'à 47954 livres sterlings par an.

De cette remarque passant à une autre, qui est un détail curieux des revenus du Gouvernement Britannique, nous le commencerons par les revenus qui sont directement affectés à la Couronne, de la manière que voici.

*Revenu ecclésiastique du Roi*, consistant 1°. dans le temporel des Evêchés vacans. 2°. Dans les redevances payables par les Abbayes & Monastères. 3°. Dans les dixmes extraparochiales. 4°. Dans les prémices & dixmes des bénéfices; ces quatre branches sont de peu de rapport.

*Revenu temporel du Roi*, qui consiste 1°. dans le domaine des terres de la Couronne. 2. Dans l'accise héréditaire. 3. Dans une somme annuelle provenant des droits pour la permission de vendre des vins étrangers. 4. En ses forêts. 5. En ses Tribunaux de justice.

Les taxes annuelles sont 1°. la taxe sur les terres. 2. Les droits sur la drêche, le mum, le cidre & le poiré.

Les taxes perpétuelles sont 1°. les droits de Douane par tonneau & par livre sur toutes sortes de marchandises à l'entrée ou à la sortie. 2. Les droits d'accise, ou impositions intérieures sur certaines denrées & productions. 3. Le droit sur le sel. 4. Les ports de lettres. 5. Les droits de timbre sur le papier ou le parchemin. 6. Le droit sur les charges, emplois & pensions.

Le produit de ces différentes branches de revenu, déduction faite des fraix de perception & de régle, monte annuellement à environ 7750000 livres sterlings, non compris 2250000 livres